DÉPOSITION DE M. G. N. MATHESON.

Observe depuis longtemps la nature des procédés-n'a Jamais vu ni appris QU'ON AIT TENU AUCUN COMPTE-CORROBORE LA PREUVE PRÉCÉDENTE.

M. G. N. MATHESON est appelé.

Par le Président :

Q. Vous êtes percepteur des douanes à Sarnia?—Oui.

Q. Depuis combien de temps remplissez-vous cette charge?—Depuis juillet, 1874. Q. Avez-vous l'habitude de monter à bord des trains qui sont transportés sur les bateaux traversiers de Point Edward à Gratiot?—Oui, fréquemment. Cela ne fait pas partie de mes devoirs, mais j'ai souvent occasion de traverser.

Q. Dans ces occasions avez-vous remarqué que l'on ait compté le nombre des immigrants ou que l'on ait demandé aux voyageurs ou immigrants leur nom, age,

profession et destination?—Non; je ne l'ai jamais observé.

Q. Ou qu'on les ait questionnés sur le pays d'où ils venaient?—Non; je n'ai

jamais rien entendu dire de semblable.

Q. Ou s'ils étaient des citoyens américains retournant dans leur pays?—Je n'ai jamais entendu dire rien de semblable-absolument rien.

Q. Si vous n'avez pas vu qu'on les comptait ou qu'on les enregistrait, avez-vous

our dire que pareille chose se faisait?-Non; jamais.

Q. Pensez vous que par votre position vous auriez pu avoir connaissance de tels procédés s'ils avaient eu lieu?—Je pense que j'en aurais eu connaissance, surtout à ce point.

Q. Depuis combien de temps connaissez-vous M. Irwin?—Depuis le commence-

ment de son service sur le Grand-Tronc-une période de vingt ans environ.

Q. Le considérez vous comme un homme dans lequel on puisse avoir confiance?

-Très certainement. Il est parfaitement digne de foi.

Q. Depuis combien de temps connaissez-vous M. Irwin, dites-vous?—Depuis vingt ans bien comptés, je pense. Il sait quand il a été employé comme préposé aux bagages pour le Grand-Trone à Fort-Gratiot. Il doit se rappelor la date; je pense qu'il y a vingt ans au moins.

Q. Vous n'avez connaissance d'aucuns faits qui puissent vous faire douter de

lui?—Non; je l'ai toujours considéré comme un homme digne de foi.

- Par M. Paterson (Brant):
- Q. Quand vous êtes-vous aperçu pour la première fois que les rapports étaient faits d'une manière inexacte à Port-Huron?—Il y a trois ou quatre ans, je crois. Je reçus une depêche du ministre des douanes, me priant de me transporter à Port-Huron et d'y faire une investigation. Je m'y rendis et j'obtins du sous-percepteur de service au bureau copie de ces rapports et je les envoyai ici. Jusqu'alors, je n'y avais pas porté une attention sérieuse, mais lors de la visite de M. Lowe, j'y donnai plus d'attention.

Par M. Trow:

- Q. Quand était-ce?—Il y a trois ans, probablement. Je ne pourrais préciser la date.
- Q. Etes-vous entré en correspondance avec le département à ce sujet ?—Non; il n'y a eu rien autre chose que des communications d'un caractère personnel entre M. Lowe et moi.
- Q. Qu'est ce qui vous a engagé à voir Irwin?—Le simple désir d'obtenir cette information.
- Q. Mais qui vous y a engagé?—Je ne sache pas que personne m'y ait pousse d'une manière particulière. Je savais que cette information ne pouvait être donnée que par un ancien employé des douanes américaines. On ne pouvait certainement pas s'attendre à l'obtenir d'un employé actuellement en service.

Par M. Paterson, (Brant):
Q. Quand l'avez-vous obtenue?—La déclaration porte la date du 5 novembre.

Q. Vous êtes officier des douanes à Sarnia?—Oui. 1-72